

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 juin 2022

Elections législatives – 2^e tour

Taux de participation à Paris (75) à 12h

Le taux de participation aux élections législatives enregistré dans les bureaux de vote parisiens à 12h est de 10,81 %.

Il était de 12,26 % à 12h lors du premier tour des élections législatives.

À titre de comparaison, en 2017 à la même heure, le taux de participation à Paris était de 10,37 %.

L'ensemble des résultats provisoires sera disponible sur le site du Ministère de l'Intérieur : [ici](#)

Contact presse

Ministère de l'intérieur : 01 40 07 22 22 / service-presse@interieur.gouv.fr
Préfecture de Paris et de la région d'Île-de-France : 01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

